

[Un monsieur qui parlait bien]

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 50

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un monsieur qui parlait bien.

Vous savez tous — je ne parle pas aux lectrices — combien une barbe de quelques jours, qui se replie sur elle-même et vous irrite la peau, cause d'angoisse; je puis même dire qu'elle donne du noir.

Un homme fraîchement rasé est, au contraire, toujours de bonne humeur.

Eh bien, lorsque votre barbe devient trop longue et vous chicane, allez — ne croyez pas que je fais ici de la réclame en faveur de mon ami R. — allez, dis-je, dans ce petit magasin situé à l'angle formé par la rue de Bourg et la place de St-François; non-seulement on vous délivrera d'une barbe importune, mais vous y entendrez les plus charmantes choses. Les historiettes, la chronique du jour, les saillies, les calembours, les bons mots y naissent et jaillissent à l'envi sous chaque coup de peigne ou de rasoir.

L'anecdote que nous allons raconter est puisée à cette source féconde.

Un beau monsieur en habit noir, ganté et cravaté d'une manière irréprochable, se présente un jour devant notre spirituel barbier. Il s'exprime ainsi, muni d'une lame parisienne des mieux affilées :

— C'est au patron à qui j'ai l'honneur de parler.

Le coiffeur fit, en s'inclinant, un signe affirmatif.

— Je suis Parisien, reprit l'étranger, j'ai pratiqué durant de longues années l'art difficile de la coiffure, j'ai étudié la physiologie du cheveu, des milliers de têtes m'ont passé par les mains, et après des études persistantes, des essais répétés, j'ai découvert un remède infailible pour faire croître les cheveux.

A ces mots il sortit de sa poche un flacon portant une étiquette que la lithographie avait enrichie de ses plus beaux ornements.

— Mon remède est infailible, répéta-t-il; il surpasse tout ce qui a été tenté jusqu'ici; il arrête instantanément la chute des cheveux et agit sur le cuir chevelu le plus rebelle.

— Si vous êtes arrivé à un pareil résultat, répondit le coiffeur, qui avait écouté avec une religieuse attention, cette découverte illustrera votre nom, elle éclipsera en peu de temps tous les spécifiques impuissants annoncés chaque jour dans les journaux, et des milliers d'hommes et de femmes viendront, la tête découverte, réclamer vos soins. Quant à moi, je renoncerais volontiers aux perruques, quoiqu'elles constituent une partie importante et lucrative de ma profession, pour la vente de vos flacons, que vous venez sans doute me proposer.

Ici le coiffeur de St-François laissa rider le coin de sa bouche par ce sourire malin que nous connaissons tous.

— Permettez, Monsieur, répéta l'autre, avant de vous proposer quoi que ce soit, je tiens à vous convaincre de l'efficacité de mon remède. Veuillez choisir dans votre nombreuse clientèle une tête incontestablement chauve et bien connue pour telle.

— Eh! Monsieur, dit le coiffeur, celle de mon ami X. est comme un champ de blé après la moisson; nul n'en doutera.

R. fit appeler X. et ils passèrent tous les trois dans

le salon de coiffure. On tira le rideau et le Parisien commença ses investigations sur un crâne bien conformé, spacieux, mais nu. Il sortit une loupe et plongea son regard dans les mystères du cuir chevelu sur lequel on avait essayé vainement la *pommade des Châtelaines*.

— Monsieur s'écria-t-il après un instant, c'est une vraie pépinière, une fourmillière de racines!...

Et le cœur du patient bondissait dans une secrète joie. Il revoyait déjà ses cheveux d'autrefois.

— Savez-vous, lui dit l'artiste, que vous allez faire ma fortune à Lausanne. Le succès n'est pas douteux. Je vous promets une chevelure soyeuse, à pleines mains.

X. ne pouvait parler; tant de joie l'en empêchait et se traduisait chez lui par un sourire indicible.

L'étranger annonça qu'il allait s'installer à l'hôtel *** où il tiendrait ses consultations chaque matin; et, après un salut des plus gracieux, il s'éloigna.

Le lendemain déjà, toutes les têtes chauves de Lausanne connaissaient la bonne nouvelle. De jeunes hommes, dépouillés avant l'automne, vinrent heurter à la porte de celui qui pouvait leur rendre ce qu'ils avaient perdu, et les réhabiliter auprès de celles qui aiment à caresser de leurs petites mains blanches la chevelure ondulée d'un amant. Tous les matins ils allaient se faire frotter la tête par l'aimable enfant de Paris, qui leur racontait chaque fois, avec toutes les fleurs de sa rhétorique, quelque nouveau prodige de son spécifique.

Il frictionnait ainsi la tête de dix ou quinze braves Lausannois qui, à peine rentrés chez eux, s'approchaient de la glace, se plaçaient sur la tête une contre-glace et passaient légèrement les mains sur l'espace qui s'étend entre le front et la nuque..... Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?

Huit jours s'étaient écoulés; — rien ne poussait.

Mais l'artiste venait de leur dire qu'il fallait une longue préparation du sol pour le disposer à la végétation, et qu'il allait bientôt appliquer un nouveau spécifique qui mettrait au jour quantité de cheveux encore cachés dans la bulbe.

Et, patients comme les hommes de Christophe Colomb soupirant après la terre ferme, tous attendaient avec joie le moment de voir apparaître leurs cheveux.

Un jour celui qui devait opérer ce miracle prit à part l'un d'entr'eux et lui dit du ton le plus mielleux, le plus suave qu'une oreille humaine puisse entendre :

« Mon cher client, avec vous je suis tout à l'aise. N'est-ce pas, vous me ferez un service de quelques heures. Il me manque soixante francs pour retirer à la poste une caisse de flacons qui m'est indispensable et dont la valeur surpasse ce que j'attendais. Demain j'écris à Paris pour qu'on m'envoie des fonds, puisque, contre mon attente, je m'arrêterai assez longtemps dans votre beau pays. — Quand je contemple votre lac, vos montagnes, quand je vois ici les beaux résultats de vos institutions démocratiques, oh! si vous saviez, cher monsieur, le désir que j'ai de me fixer chez vous!... Paris, Paris, tu m'as vu naître, je suis un de tes enfants, mais je crois que Lausanne me verra mourir!... »

Pendant cette belle tirade, le client avait aligné sur

la table trois pièces de 20 francs, très flatté d'être agréable à une personne aussi distinguée de manières et de langage.

L'inventeur du spécifique infailible répéta la même formule à presque tous ses clients, et quand il eut quelques cents francs en poche....., il prit la clef des champs.

Le lendemain de son départ, ses clients vinrent frapper à sa porte.

-- Mais, il est parti, leur cria le portier.

— Comment parti.... qui?

— Mais, le monsieur qui vendait la pommade.

L'exclamation fut générale : Le gredin! — Le voleur!

— Ah! je m'en doutais! — Blagueur de Français! — Saltimbanque!...

— J'y suis pour mes soixante francs.

— Et moi pour cent-vingt.

— Moi pour cinquante.

— Et moi pour... Oh! le filou!... si je le tenais. Le télégraphe, vite le télégraphe.

— Oui, allez avec votre télégraphe, disait le portier en ricanant, croyez seulement qu'il vous attend, ce monsieur; oui, va chercher!

Et tous, arrêtés dans l'escalier sous le coup qui venait de les frapper, s'arrachaient les cheveux de désespoir.

L'authenticité du fait nous est affirmée par l'un d'entr'eux.

L. M.

La bassinoire.

L'hiver vient, chers lecteurs, et plus d'un parmi vous, peut-être, a déjà payé par un rhume son tribut à cette atmosphère perfide. Permettez-moi donc de vous recommander la bassinoire, meuble philanthropique, s'il en fut, qui, au milieu des rigueurs de la saison, exhale une si douce chaleur, et pénètre nos lits d'une température si agréable.

Je ne sais pourquoi la bassinoire craint de se montrer, pourquoi l'on ne s'en sert qu'avec mystère, pourquoi l'on semble rougir d'y avoir recours. Ne pourrait-on sans honte chasser le froid d'un lit où l'on va se réchauffer? Ya-t-il de l'héroïsme à se jeter dans des draps glacés, sans que rien vous y oblige, et fait-on preuve de grandeur d'âme en grelottant dans sa couchette?

Je conçois que la chauffelette sous les pieds d'une homme puisse lui donner quelque ridicule; mais la bassinoire est un signe d'émancipation et de liberté; elle indique un homme pour lequel on a des soins, qui sait se faire respecter, qui exige sa part des attentions et des égards répandus dans l'intérieur du ménage et qui, pénétré de l'importance de sa conservation, agit pour le plus grand bien de sa santé. Voyez, d'ailleurs, comme il est doux de s'étendre entre deux draps bien chauds au lieu de s'accroupir ainsi qu'un lapin, dans une toile glacée; comme à cette douce influence se dissipe l'effroi qu'inspire le coucher? L'idée de s'étendre dans un lit froid peut prolonger la veillée d'un frileux, tandis que la perspective de trouver un coucher d'une température suave nous fait hâter le moment qui nous y plonge avec délices. Tout y gagne, même la bonne harmonie du ménage. Dans un couple

conjugal, vivant d'une manière exemplaire, tout doit être commun, c'est-à-dire également partagé. Eh bien, le premier qui se couche pendant l'hiver, sans emprunter de la chaleur à la bassinoire, n'est-il pas traité en victime, n'est-il pas sacrifié à la froideur primitive du lit? y a-t-il égalité, y a-t-il humanité à ce que l'un frissonne en se couchant, tandis que l'autre s'empare un moment après d'une chaleur acquise avec peine, et qu'il vient diminuer en la partageant.

Et la pensée! que de services et d'inspirations, que d'élan ne doit-elle pas à la bassinoire! N'est-ce pas durant les moments qui précèdent le sommeil que l'homme se livre à ses méditations favorites? N'est-ce pas alors que l'auteur élabore ses ouvrages, que le commerçant rêve à ses entreprises, le savant à ses investigations? Le silence qui les entoure les invite à s'occuper avec calme et réflexion des intérêts qui leur sont le plus chers; mais si le froid les glace, si le malaise qui en est la suite les aigrit, voilà leurs veilles perdues, et avec elles tout le fruit qu'eux et le monde en auraient retiré.

C'est ici que la bassinoire se présente victorieuse; c'est du bien-être qu'elle communique, de la chaleur qu'elle répand, c'est de ses flancs enfin que peuvent sortir de belles et grandes choses, de nobles et sublimes pensées.

Onna chère dè menistré.

La municipalité d'on veladzo proutso dâo Tsleta à Gobet avâi décidâ dé fêrè carrena l'église qu'avâi tot bounameint on pliansi dè terra grassa bin damâie. Peindeint qu'on fasâi ellia reparachon, lo prédzo sé fasâi dein la grandze dâo syndico. On avâi cimprontâ la fusta aô carbatier po fêrè onna chère, et lo menistré prédzivé du déssus ellia bossetta. La grandze étâi pleina dé mondo et lo menistré dévesâvé adrâi bin. L'ào desâi: « Ne faut pas avâi tant d'orguet; quand mémo » vo n'êtes qué dâi paisans, ne fâ rein, vo z'êtes atant » qué dâi monsus; kâ elliaô que sont bas su la terra » saront hiauts dein lo ciè, et elliaô que sont hiauts » su la terra saront bas dein lo ciè. »

Ma fâi dein lo momeint yô desâi que elliaô qu'etions hiauts sarions abaissi.... crac... lo fond dé la fusta s'épécllié et lo pourro menistré s'enfonce dein lo bosset. Lé dzeins tot épouâris coumeincivont dza à s'cin alla, mà lo menistré sé mette à criâ du lo fond dè la fusta: « Hé! lé z'amis, arretâ! arretâ: nê pas fini, vo deri » lo resto pé lo perte daô bondon. » D'on coup dé poein ye fe parti lo bondon que chaôta su lé mans dâo régent et que fe tsezi son chaumo, et lo menistré finece son predzo.

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

Un garde-champêtre français, chargé d'inventorier le mobilier d'un pauvre homme décédé dans sa commune, a signalé de la manière suivante l'existence d'un tonneau en mauvais état trouvé dans le cellier du défunt:

« Item. — Un tonneau enfoncé par les deux bouts et ne contenant aucun liquide. »

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.